

**Le couperet vient de tomber. Tel un assassinat politique, Philippe Saurel, maire divers gauche de Montpellier ne sera pas suppléant de la députée socialiste Anne-Yvonne Le Dain, pourtant favorable à Emmanuel Macron. Marginalisée par son parti politique, le chemin de la réélection s'annonce donc particulièrement complexe pour l'élue de la deuxième circonscription de l'Hérault. Même quasiment impossible...**

Cela faisait une dizaine de jours que la rumeur circulait dans l'exécutif de la Métropole. Sans en préciser les raisons, Philippe Saurel l'a confirmé cet après-midi : le maire de Montpellier ne sera pas suppléante de la députée Anne-Yvonne Le Dain contrairement à ce qu'il annonçait depuis bientôt un an. « Je rebats les cartes », a-t-il commenté froidement. Son moteur ? « On n'embarque pas la ville dans une aventure scabreuse ». Les tweets et retweets de la parlementaire en faveur de l'action publique de Philippe Saurel n'auront donc pas suffi à conserver le lien. Le déplacement à l'Hôtel de Ville, le soir du 1<sup>er</sup> tour des présidentielles, pour rejoindre un maire plutôt seul quand les adhérents d'En Marche faisaient la fête au Nuage non plus. En réalité, le maire divers gauche, après réflexion, aurait tiré le constat qu'il n'aurait rien à gagner en soutenant la parlementaire sur la deuxième circonscription de l'Hérault, exclusivement montpelliéraine. De plus, selon nos informations, l'édile aurait particulièrement mal pris une déclaration dans la presse au sujet du résultat des présidentielles à Montpellier. « Saurel est en face d'une métropole qui est en train de se déchirer (...) Attention, aujourd'hui, les mélenchonistes sont sûrs de gagner la ville », expliquait-elle dans L'Agglo-Rieuse le mercredi 3 mai.

Mais c'est ainsi, Anne-Yvonne Le Dain est aussi bien connue pour son franc-parler que pour ses maladroites et autres sorties hasardeuses. « Je dis ce que je pense », se justifie-t-elle auprès du d'Oc. Après l'annonce de Philippe Saurel, il plane chez la députée comme un sentiment de fatalité : « Il a pris la décision du maire de tous les Montpelliérains... »

Pourtant cette décision anéantit quasiment les possibilités d'Anne-Yvonne Le Dain de prétendre à un second mandat au Palais Bourbon. Selon nos informations, la parlementaire n'obtiendra pas l'investiture d'En Marche !. Reconduite par le parti socialiste malgré la tentative d'imposer Stéphanie Blanpied, ex-élue à la Ville de Montpellier, en décembre dernier, Anne-Yvonne Le Dain a récemment notoirement indiqué qu'elle voterait pour Emmanuel Macron. Mais dans l'entre-deux-tours de la présidentielle, la députée est allée encore plus loin en sollicitant son exclusion du parti. « J'incite donc Hussein Bourgi à convoquer la commission de discipline fédérale du parti et à nous exclure formellement, pouvoir que Jean-Christophe Cambadélis a octroyé aux fédérations », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse. Et si Solférino convoque Manuel Valls, l'ex Premier ministre, en commission de discipline, pour ses ambitions de rejoindre En Marche ! pourquoi la fédération héraultaise n'en ferait-elle pas autant ?

Lâchée par Philippe Saurel et en rupture avec son parti, Anne-Yvonne Le Dain pourrait donc seulement se présenter en tant que divers gauche favorable à la majorité présidentielle. Pour elle, « l'espace se réduit », analyse logiquement un élu socialiste à son propos.

### **PS : le plan B comme Bellaredj**

De son côté, le PS 34 s'active pour lui trouver une remplaçante. Il s'agirait de la militante Fatima Bellaredj. Impliquée dans le comité de soutien de Benoît Hamon, elle ferait consensus entre les cadres départementaux du parti, notamment entre Michaël Delafosse (président du groupe d'opposition à la mairie de Montpellier et conseiller départemental) et Christian Assaf (député et président du groupe majoritaire à la Région). Face à une candidature macroniste, une socialiste, plusieurs divers gauche, la partie se révèle d'ores et déjà

complexe pour Anne-Yvonne Le Dain avant même le dépôt officiel en préfecture (du 15 au 19 mai). Fortement critiquée pour ses positionnements sur la loi Travail et la déchéance de nationalité sur une circonscription qui a préféré largement Jean-Luc Mélenchon à Emmanuel Macron le dimanche 23 avril, il ne sera pas facile de se lancer dans une campagne en défendant son bilan. « Je me bats simplement pour une société moderne, joyeuse et efficace », se défend-t-elle. Et de détailler : « Oui, je suis contre la GPA (Gestation médicale pour autrui, ndlr) mais pour la légalisation du cannabis. Oui, la loi Travail protège le salarié mais pas les chômeurs. Elle permet tout de même aux salariés des TPE et PME d'avoir une représentation syndicale. Quant à la déchéance de nationalité, elle continue de s'appliquer par décision administrative. Dont acte. » Le parcours à l'Assemblée Nationale semble donc bien s'éloigner pour celle qui affirme s'inscrire « dans le réel » et ne pas appartenir « à un monde allégorique où tout serait parfait ».

Lors des parrainages pour la primaire de la gauche, cette fameuse belle alliance populaire, Anne-Yvonne Le Dain avait parrainé François Hollande, sachant très bien qu'il ne s'y présentait pas. Et comme le confie un socialiste héraultais : « Comme le Président de la République, elle est désormais contrainte de renoncer à se représenter ».

**Benjamin Téoule**

**Photo : Xavier Malafosse**

**A lire aussi :**

[A mi-mandat, la Rose toujours égratignée par l'épine Saurel](#)

